



HAL
open science

Tu ne tueras point, voyage dans les tréfonds de l'inhumanité

Alain Bauer

► **To cite this version:**

| Alain Bauer. Tu ne tueras point, voyage dans les tréfonds de l'inhumanité. 2024. hal-04413848

HAL Id: hal-04413848

<https://cnam.hal.science/hal-04413848>

Preprint submitted on 24 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TU NE TUERAS POINT, VOYAGE DANS LES TREFONDS DE L'INHUMANITE

Janvier 2024

Alain BAUER

Longtemps le fait divers exceptionnel a rempli les conversations du fait d'une certaine absence de proximité. Désormais, il est devenu l'expression la plus visible des crimes et délits, des souffrances du quotidien.

Mon précédent ouvrage¹ avait traité de la place de la guerre dans la condition humaine, de son grand et éternel retour parmi les passions humaines qui, pour de mauvaises et d'encore plus mauvaises raisons, poussent à la destruction.

Certes, il existe des périodes de paix entre deux guerres. Mais ces espaces, ces armistices, sont-ils pour autant tranquilles ? Comment peut-on produire, en même temps, Weimar et sa culture débridée d'une part et l'ordre nazi de l'autre ?

La violence, la criminalité, la délinquance s'interrompent-elles jamais ? En dehors du cadre de leur légitimité supposée mais toujours affirmée, à savoir la défense nationale ou la protection des « espaces vitaux », les violences « ordinaires » peuplent le quotidien, à plus ou moins bas bruit, du moins jusqu'à ce que des éruptions majeures mobilisent l'opinion et imposent une réaction rapide aux gouvernements.

Car la violence est fondatrice et destructrice. Elle accouche et elle enterre.

¹ *Au commencement était la guerre*, Fayard, 2023.

Elle vit par cycles puis par concomitances, depuis le tout premier conflit pour de la nourriture, une grotte ou une caverne, une arme, du feu, un compagnon ou une compagne.

Le crime en est le pendant naturel. Et sa répression, la réponse habituelle.

Que la police soit religieuse ou pas, on réprime le blasphème, le complot politique, l'adultère, l'homicide, le vol ou tout autre délit que l'inventivité pénale aura pu créer avant de le faire évoluer, au nom de Dieu, du roi ou de la loi. Mais bon an mal an, de guerres en paix successives, le niveau de violence général a décru et la sensibilité aux agressions s'est accrue². Depuis près de deux décennies, Steven Pinker, professeur de psychologie à Harvard, tente sans grand succès de démontrer que la violence dans le monde baisse. Il pointe le fossé entre ressenti et réalité, et explique que l'idée d'une « décivilisation » a tout du symptôme du contraire : le seuil de tolérance à la violence ne cesserait de s'abaisser à mesure que la violence s'éloignerait.

Mais, sur un cycle court, depuis les années 2000, le processus de civilisation des mœurs a connu un plateau, s'est même parfois inversé, nous renvoyant à la violence criminelle ordinaire du quotidien et plus seulement à celle extraordinaire de l'évènement (terrorisme, guerre). L'effet cumulatif de ces « petits » crimes et délits, de cette « délinquance de masse », dépasse désormais les pics exceptionnels.

Face à une criminalité qui réapparaît dans des territoires imaginés comme paisibles, qui touche des populations qui se croyaient préservées et protégées, face à des États défailants ou faillis, des crises multiples et cumulées qui n'en finissent plus, l'attente

² Steven Pinker, « *Apprécier les valeurs qui ont rendu possibles nos réussites* », entretien avec Peggy Sastre, *Le Point*, 27 septembre 2022.

de sécurité s'est souvent transformée en pulsion du règlement de comptes immédiat.

Emile Durkheim, le fondateur de la science criminologique le rappelait : « *Le crime ne s'observe pas seulement dans la plupart des sociétés de telle ou telle espèce, mais dans toutes les sociétés de tous les types. Il n'en est pas où il n'existe une criminalité. Elle change de forme, les actes qui sont ainsi qualifiés ne sont pas partout les mêmes ; mais, partout et toujours, il y a eu des hommes qui se conduisaient de manière à attirer sur eux la répression pénale. [...] Depuis le commencement du siècle, la statistique nous fournit le moyen de suivre la marche de la criminalité ; or, elle a partout augmenté. [...] En premier lieu, le crime est normal parce qu'une société qui en serait exempte est tout à fait impossible. [...] De ce point de vue, les faits fondamentaux de la criminologie se présentent à nous sous un aspect entièrement nouveau. Contrairement aux idées courantes, le criminel n'apparaît plus comme un être radicalement insociable, comme une sorte d'élément parasite, de corps étranger et inassimilable, introduit au sein de la société ; c'est un agent régulier de la vie sociale* ». ³

On pense souvent que le sixième commandement est le premier. Il l'est dans nos têtes bien plus que dans les textes⁴. « Tu ne

³ « Le crime, phénomène normal », in *Les Règles de la méthode sociologique*, P.U.F., 14^{ème} édition, [1894] 1960, p. 65-72.

⁴1) Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.

2) Tu ne te feras point d'image taillée.

3) Tu ne prononceras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain. 4) Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier.

5) Honore ton père et ta mère.

6) Tu ne tueras point.

7) Tu ne commettras point d'adultère.

8) Tu ne déroberas point.

9) Tu ne porteras point de faux témoignage.

10) Tu ne convoiteras point.

tueras point » apparaît dans les deux versions du Décalogue : Exode 20, 13 et Deutéronome 5, 17.

Après cinq premiers commandements, qui ont trait à la relation verticale entre l'homme et Dieu, « *Tu ne tueras point* » ouvre une seconde série destinés à régir la relation horizontale entre les hommes. Déjà Adam, le premier homme, aurait été enjoint dans le jardin d'Éden d'observer six « lois » dont la troisième interdisait le meurtre (*Chéfirout Damim*) et la sixième obligeait à se pourvoir de lois (*al Hadinim*) et d'établir des juges (*Dayanim*).

L'interdit du meurtre répond donc à l'affirmation de la toute-puissance de Dieu, comme si l'obéissance au divin devait aussi donner naissance à la civilisation de l'humain. « Tu ne tueras point » figure au frontispice de nos vies civilisées comme une injonction, un vœu et une promesse. Ce commandement ne cesse d'entendre son empire, jusqu'à s'appliquer à l'État lui-même, en temps de paix avec l'abolition de la peine de mort, et en temps de guerre avec des conventions internationales. Il atteint même le règne animal, que les antispécistes aimeraient soustraire aux lois de la nature pour lui faire bénéficier des progrès, souvent marqués de remords, de nos sociétés carnivores.

En dépit de ses airs d'absolu, « Tu ne tueras point » n'est pourtant ni le premier ni le dernier mot des législations humaines, qui savent bien que la sécurité est l'art des valeurs relatives. Où la vie divine est adorable, la vie humaine est respectable, et c'est la raison pour laquelle le meurtre est proscrit, comme il l'était également dans les sept lois noahides qui préfigurent les Dix Commandements.

Pour le Premier Testament, tuer n'est cependant pas totalement proscrit. Selon Frédéric Rognon⁵, il vaudrait mieux traduire l'expression hébraïque «*lo tirtsah*» par: «Tu n'assassineras pas. » Faire la guerre, se trouver en position de légitime défense, exécuter judiciairement ne sont pas interdits. Il arrive même que le renoncement à tuer soit constitutif d'un crime grave, comme nous l'apprenons de l'histoire de Saül, condamné à perdre sa royauté pour avoir imparfaitement exécuté le commandement visant à l'extermination d'Alamek. «Tu ne tueras point» s'entend dès lors comme « Tu ne tueras point sans raison », qui se retourne en « tu n'épargneras pas sans raison celui que tu dois tuer » – nous plaçant au cœur de cette conditionnalité qui est le ferment de toutes les législations humaines.

Autre est le saut dans l'absolu annoncé par Jésus, le futur Christ qui, dans le sermon sur la montagne, donnera sa pleine portée au commandement: «Vous avez appris qu'il a été dit : “Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi.” Mais moi je vous dis : “Aimez vos ennemis.” » (Matthieu 5, 43-44) Il présente l'autre joue plutôt que le poing. Il ne propose pas la sécurité, mais l'aventure d'une nouvelle alliance et d'un nouveau Testament, rassemblant dernières volontés et prise à témoin d'un peuple tout entier.

Mais ce rejet de l'homicide, du meurtre, de l'assassinat, aussi bien que de l'adultère, du vol, du faux témoignage et, sur un sujet plus moral, de la convoitise, est sous-tendu par la revendication d'une posture morale et passe par l'affirmation de l'ordre. Dans le même sermon, Jésus de Nazareth rappelle : « *Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. En effet, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre n'auront pas disparu, pas une seule*

⁵ Professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg; voir «Tu ne tueras point», *Humains*, n° 21, 10 octobre 2021.

lettre ni un seul trait de lettre ne disparaîtra de la loi avant que tout ne soit arrivé ».

La promesse d'absolu n'est donc pas soustraite à l'édifice plus relatif, progressif et mouvant de l'ordre inhérent au monde et fondé sur la loi et ses évolutions ; de la même façon que la nouvelle Alliance, si l'on prend le soin de lire les textes, ne renie pas l'ancienne mais s'emploie à la réaliser, l'architecture sécuritaire d'une société assurant à chaque époque la continuité entre un ordre et un autre, un régime et un autre, un paradigme et un autre. Elle fait partie de ces « latences » profondes qui permettent aux changements souvent superficiels de combler l'aspiration de l'homme à la nouveauté sans menacer sa survie.

Ainsi considérée, la sécurité n'est pas le monopole des forces « réactionnaires » ou conservatrices au service desquelles elle s'emploierait à figer la société. Elle n'est pas davantage celui des forces révolutionnaires ou progressistes qui lui confient volontiers en rêve le rôle de policer l'utopie. Elle est, à la fois plus humblement et plus profondément, le cadre de la continuité historique – pas totalement immobile comme la rêvent les réactionnaires, ni totalement malléable comme l'imaginent les révolutionnaires, mais oscillant, comme la vie elle-même, d'époque en époque entre le plus petit et le plus grand dénominateur commun, ne tenant au fond qu'à sa pérennité dans le temps.

Cioran l'a parfaitement montré dans ses réflexions sur l'utopie⁶ : l'âge d'or n'existe pas davantage dans le passé des réactionnaires que dans l'avenir des utopistes, les uns et les autres s'évertuant à sortir du temps. La sécurité est à proprement parler cette descente dans le temps d'un ordre non plus transcendant, mais immanent, dont l'homme s'emploierait à

⁶ Notamment dans *“Histoire et Utopie”*. Gallimard, 1960.

devenir tout à la fois l'auteur et le sujet. Elle est en ce sens une œuvre, si ce n'est le grand œuvre, de la civilisation.

La promesse du sermon est donc porteuse de stabilité, donc de sécurité. Mais également d'une rupture, que les millénaristes verront, vivront dans le désastre et le rebond de chaque époque comme la promesse d'un retour au paradis perdu. Ou comme l'émergence progressive d'une civilisation des mœurs, le long cheminement vers une humanisation des sociétés archaïques. Il y a bien, en effet, dans la civilisation des mœurs, la dimension d'une révolution lente, à l'ombre des continuités apparentes, et dont les progrès se mesureraient très exactement à l'aune de la sécurité, qu'elle relève d'un environnement général ou d'un sentiment particulier. Dans ces conditions, il est possible de considérer la sécurité, bien au-delà des questions de prévention et de répression, comme une socialisation au travers de laquelle l'espèce humaine affirmerait sa domination singulière sur la planète.

Cette approche intègre au sein d'une même vision les dimensions conservatrice et révolutionnaire inhérentes à toute stratégie de sécurité, en tentant de maintenir les bons équilibres pour essayer d'extraire la société du chaos. Elle permet également de penser les cycles qui semblent régir les sociétés humaines, les portant tantôt du chaos à la sécurité (Ordo ?) dans un mouvement de civilisation, tantôt de la sécurité au chaos dans un mouvement d'abolition des normes du moment, jugées trop conservatrices.

Dans ce mouvement perpétuel de balancier, la question de la sécurité des personnes et des biens se joue des régimes politiques pour s'affirmer comme un des rares éléments constants du discours du pouvoir en place ou à venir : garantir l'ordre.

Quel que soit le cycle historique, civilisation et sécurité sont indissociablement associées, qu'elles se construisent l'une l'autre, ou que l'effritement de l'une amène à l'effondrement de

l'autre. Il n'est pas étonnant dès lors que la sécurité soit encensée ou condamnée dans les mêmes termes que la civilisation : il y a chez les contempteurs de « l'ordre policier » une critique latente de la civilisation, à la conservation de laquelle il concourt d'une façon décisive ; et il y a bien, chez les dénonciateurs obsessionnels de l'insécurité, l'angoisse profonde de voir s'effondrer leur civilisation dont la sécurité forme le squelette.

Il faut donc accepter, au seuil de toute réflexion sur la sécurité, que le point d'où se découvre le chemin de la clarification des débats se situe précisément dans la relation contradictoire entre violence et civilisation – contradiction qu'il s'agit de comprendre pour sortir du chaos, ou de subir pour y plonger.

Si nous nous attachons à saisir, au travers de cette contradiction, « *comme avec une pince* », disait Simone Weil, la réalité mouvante et incertaine de la sécurité, alors nous serons en mesure de discerner les forces psychologiques, sociales, économiques, culturelles et politiques qu'elle meut et qui la meuvent. Dans *L'Enracinement*, sa dernière œuvre⁷, la philosophe affirmait que : « *La sécurité est un besoin essentiel de l'âme. La sécurité signifie que l'âme n'est pas sous le poids de la peur ou de la terreur, excepté par l'effet d'un concours de circonstances accidentelles et pour des moments rares et courts. La peur ou la terreur, comme états d'âme durables, sont des poisons presque mortels, que la cause en soit la possibilité du chômage, ou la répression policière, ou la présence d'un conquérant étranger, ou l'attente d'une invasion probable, ou tout autre malheur qui semble surpasser les forces humaines.* »

Il va falloir identifier, dans le contrat social, la part de la sécurité, celle à laquelle on renonce et celle qu'on gagne en échange de ce renoncement ; comprendre, dans ce qu'on pourrait appeler une politique ou une stratégie de sécurité, ce qui tient à

⁷ *L'Enracinement*, Gallimard, 1949.

l'injonction du « *tu feras* » et ce qui tient à l'interdiction du « *tu ne feras pas* » ; ce qui tient du positif, du négatif et du dépassement dans la dialectique historique ; ce qui tient de la réaction et ce qui tient de la révolution, dans le sens mécanique comme dans le sens politique.

C'est en refusant d'abandonner la contradiction dans l'espoir d'un hypothétique et stérile juste milieu que nous pourrions répondre à la question décisive : la sécurité est-elle civilisation de la violence ou éradication de la violence par la civilisation ? Autrement dit, le besoin de sécurité a-t-il pour vocation d'éradiquer, d'intégrer, ou de faire l'un et l'autre, désintégrant le pire mais intégrant le meilleur de cette part de désir irréfrenable qui conduit les humains à la violence au risque de la mort ?

Il existerait ainsi une sécurité propre à la civilisation *de* la violence et une sécurité propre à la civilisation *contre* la violence ; ou encore, sans que cette opposition recouvre exactement la précédente, une sécurité collective reposant sur une combinaison de justice et de police, dont les modalités seraient construites dans le cadre d'un contrat social, et une sécurité individuelle dépendant mystérieusement de l'arbitraire d'une justice immanente.

Et, face à ces quatre ramifications de la sécurité que peuvent figurer les quatre fleuves qui s'écoulent du jardin d'Éden vers l'extérieur et le monde incertain, il y aurait une insécurité nomade, SDF, héritière de la rencontre conflictuelle entre les transhumances humaines et animales d'une part, et d'autre part l'enceinte protectrice matérialisant les aspirations à la sédentarité.

C'est l'esprit humain, confronté à l'instabilité du monde, qui va opérer, en se projetant vers l'avenir ou l'ailleurs, une forme de retour à l'unité par la sécurité. Elle serait en effet le caractère commun à toutes les utopies (qu'elles soient libertaires ou égalitaires). Dans la société parfaite que les rêveurs imaginent, il

va sans dire que la sécurité règne et qu'une forme d'ordre, qu'il soit immanent à la société des égaux ou transcendant dans les sociétés plus « construites » de type Fourier, s'impose. Dans le même temps, l'insécurité devient le symptôme le plus évident de la maladie sociale, conséquence de l'inégalité, du délitement du pacte social, du dérèglement de la représentation politique.

À une sécurité habitée par le positif mais condamnée à une forme d'invisibilité formelle (sauf quand elle deviendrait « oppressante ») qui rend son existence douteuse répond une insécurité fondamentalement négative mais parfaitement visible et pour cela évidente. Et cette contradiction est à la source d'un « droit à la sécurité » dont le propre serait de rendre la sécurité plus tangible que l'insécurité, tout en la rendant insupportable dès que l'équilibre entre l'acceptable et le nécessaire est rompu.

Il faut immédiatement ajouter qu'un tel droit aurait tout d'un devoir, et exigerait des citoyens concernés qu'ils se saisissent des conditions de leur sécurité, tant en termes de définition que d'exécution et de contrôle, pour ne plus en être seulement les objets. Nous proposons ici aux lectrices et aux lecteurs de se saisir de ce que nous avons délégué ; de revivifier l'État qui ne devrait être rien d'autre que la lettre de ce dont nous sommes l'esprit ; de poursuivre inlassablement l'humanisation des humains « en toute sécurité » ; de faire redécouvrir la possibilité d'une sécurité véritable qui doit renaître des cendres mêlées de l'antique utopie d'un monde sans coercition et du cauchemar éveillé d'une coercition sans monde

Alain BAUER

Professeur de criminologie au Conservatoire national des Arts et Métiers

Auteur de : « *TU NE TUERAS POINT* », FAYARD 2024.